

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Mélanges Religieux,



RESPICE SPELLAM; VOCA MARIAM.

Revue périodique.

Vol. 3.

MONTREAL, 6 MAI 1842.

No. 22.

MEMOIRE DE R. P. LACORDAIRE, SUR LE RÉTABLISSEMENT DES DOMINIENS, EN FRANCE.

Nous l'avons promis, nous ferons connaître davantage encore le R. P. Lacordaire, parceque ce n'est plus à nos yeux un homme, un prêtre plus ou moins célèbre, plus ou moins éloquent. Mais nous entrerons dans le détail de ses œuvres, parceque sa mission nous paraît providentielle; parceque les œuvres qu'il entreprend ne sont pas spéciales, exclusives à sa patrie. Il nous donnera dans son livre le secret de ses travaux, et nous y trouverons d'utiles enseignemens. C'est d'ailleurs le propre de l'homme de génie, de l'homme religieux d'embrasser dans un même regard les choses que l'homme vulgaire et sans foi ne comprend que faiblement et séparées, de coordonner du haut de sa sphère les élémens divers dont se composent les sociétés, et de nous les montrer unies par un lien commun dans la puissante main de Dieu. Dans ce siècle surtout où de brillantes utopies ont eu la prétention de remplacer ce qu'elles appelaient un passé usé, mais dans ce siècle en même tems où toute vérité peut se proclamer, sûre qu'elle est de trouver des gens pour l'écouter, des

cœurs pour la recevoir, il est bon de dire aux sages du siècle : Les âges dont vous médisez, vous ne les connaissez pas ; les institutions dont les seuls noms attirent sur vos lèvres un sourire de dérision ou de pitié, vous ne les connaissez pas ; les hommes de génie, les généreux fondateurs de ces institutions que vous calomniez, vous ne les connaissez pas ; la mission de l'Église sur la terre, qui ne vous paraît sans résultats que parce que vos yeux trop faibles ne peuvent la suivre dans sa marche rapide, vous ne la connaissez pas ; le doigt de Dieu qui nous apparaît à nous catholiques dans ces événemens sans signification pour des cœurs sans croyance, vous ne le connaissez pas ; ces événemens qui vous entraînent, et que vous voulez dominer ou expliquer, comme choses vulgaires, vous ne les comprenez pas. Catholiques nos frères, vous pouvez relever la tête, en présence de cette sagesse altière : vous avez le secret de mystères qu'elle ne soupçonne même pas ; et tandis que vous jugez les événemens avec la justesse et la certitude que permet un fait accompli, les utopistes et les sages du monde inventent des systèmes, multiplient des théories, pour y trouver la dernière raison d'une puissance qui chez eux n'a pas de nom, et que nous nommons Dieu et Providence. Oui, relevez la tête, car vos annales brillent d'une sublime beauté : l'histoire de votre foi a des pages incomparables, et qu'en secret ses ennemis vous envient. Du milieu de leurs ruines ils ont beau crier, le catholicisme a accompli sa destinée, à nous seuls la vie et le progrès ! leurs œuvres sont éphémères, leurs efforts sans résultats ; tandis que le monde est rempli des œuvres immortelles du catholicisme et que l'aurole de sa féconde puissance éblouit les yeux.—A la preuve bientôt.

(EXTRAIT DES *Annales de la Philosophie chrétienne* DU 31 MARS 1839.)

Voici une chose qui va paraître étonnante, au milieu même des choses extraordinaires qui se passent de nos jours. Ce prédicateur, qui naguère attirait à lui toutes les sympathies de la jeunesse de Paris ; celui qui l'an dernier a tenu pendant six mois l'élite des officiers d'une grande ville de guerre attachée à ses paroles et à ses instructions ; celui que quelques personnes accusaient de trop sacrifier à l'esprit du siècle, de mondanser l'Évangile, voilà qu'il nous annonce la résolution de renoncer au monde pour se faire humble moine d'un ordre maudit plus d'une fois par le monde et la philosophie. Dans le voyage qu'il a fait récemment à Rome, il a vu quelques religieux exposant à la chaleur du jour, leur visage sans barbe, leur tête rasée, couronnée seulement d'une corolle de cheveux, portant une robe de laine que serre autour de leur corps une ceinture de cuir, et que décore un scapulaire et une capuce ; habits blancs, sur lesquels sont jetés un long manteau, un chaperon et un froc de couleur noire ; il les a vus catéchisant les peuples de la campagne, prêchant dans les villes, faisant partout le bien, et partout bénis des populations qu'ils

instruisent et qu'ils consolent,—et il a voulu devenir leur frère, et il a conçu le projet de venir dans le même costume s'offrir à cette jeune femme qui l'aime tant, et fonder au milieu de notre France une famille de frères, qui, par l'étude, par l'éloquence, par le désintéressement et par le dévouement, rappelleront les apôtres. Tel est le but, tel est le plan de M. Lacordaire. Le but est grand, bien plus, il est saint, il est profondément utile; mais est-il réalisable? Il ne faut pas juger légèrement celui qui veut accomplir de grandes et de bonnes choses. Avant de répondre à cette question, écoutons la voix de notre frère, elle est grave, majestueuse et presque prophétique, c'est la voix extrême d'un homme qui sort de ce monde.

Voici d'abord la dédicace de son livre :

MON PAYS.

Pendant que vous poursuivez avec joie et douleur la formation de la société moderne, un de vos enfants nouveaux, chrétien par la foi, prêtre par l'onction traditionnelle de l'Église catholique, vient réclamer de vous sa part dans les libertés que vous avez conquises, et que lui-même a payées. Il vous prie de lire le *Mémoire* qu'il vous adresse ici, et connaissant ses vœux, ses droits, son cœur même, de lui accorder la protection que vous donnez toujours à ce qui est utile et sincère. Puissiez-vous, mon Pays, ne jamais désespérer de votre cause, vaincre la mauvaise fortune par la patience, et la bonne par l'équité envers vos ennemis; aimer Dieu qui est le père de tout ce que vous aimez, vous agenouiller devant son fils Jésus-Christ, le libérateur du monde; ne laisser passer à personne l'office éminent que vous remplissez dans la création; et trouver de meilleurs serviteurs que moi, mais non pas de plus dévoués!

Le chapitre I. traite de la *Légitimité des ordres religieux dans l'État*. M. Lacordaire commence d'abord par exposer les raisons qui l'ont déterminé à publier son mémoire: elles sont touchantes et singulièrement appropriées à l'époque où nous vivons:

Si j'eusse vécu dans les tems qui l'ont précédé le nôtre, et que la grâce divine m'eût inspiré la pensée de servir dans un ordre religieux, me donnant à celui qui aurait le plus satisfait ma nature intime, et le mieux répondu à ma vocation, j'y serais entré sans en rien dire à personne qu'à Dieu et à mes amis. Cette simplicité était possible alors, était même un devoir; car rien ne va moins à tout ce qui est chrétien que le bruit et l'éclat; mais ce qui était possible alors ne l'est plus aujourd'hui. Nous vivons dans un tems où un homme qui veut devenir pauvre et le serviteur de tous, a plus de peine à accomplir sa volonté qu'à se bâtir une fortune et à se faire un nom. Presque toutes les puissances européennes, rois et journalistes, partisans de la monarchie absolue ou de la liberté, sont ligués contre le sacrifice volontaire de soi, et jamais dans le monde on n'eut tant de peur d'un homme allant pieds nus et le dos couvert d'une casaque de méchante laine. Si les ordres religieux étaient comme autrefois possesseurs de vastes patrimoines, les conservant et les augmentant par des privilèges civils: si leurs vœux, reconnus de l'autorité publique, leur donnaient une autre force que celle qui naît d'un consente-

ment chaque jour renouvelé, un autre caractère que celui de la liberté la plus absolue, on concevrait les alarmes de tous les partis. Les uns repousseraient le privilège par cela seul qu'il est privilège; d'autres craindraient pour le fisc, privé des avantages qu'il retire du passage rapide des propriétés de main en main; d'autres réclameraient la liberté individuelle et la liberté de conscience menacées par des engagements religieux, n'ayant pas pour seule garantie la persévérance intérieure de l'âme dans les mêmes dispositions; d'autres ne supporteraient pas des établissemens auxquels la société moderne n'aurait pas ôté, par quelque importante modification, le sceau du passé. Toutes ces pensées sont compréhensibles.

Ce qui est inexplicable, c'est que quelques hommes las des passions du sang et de l'orgueil, épris pour Dieu et pour les hommes d'un amour qui les détache d'eux-mêmes, ne puissent se réunir dans une maison à eux, et là, sans vœux reconnus de l'état, uniquement liés par leur conscience, y vivre à cinq cents francs par tête, occupés de ces services que l'humanité peut bien ne pas concevoir toujours, mais qui, dans tous les cas, ne font de mal à personne. Cela est inexplicable, pourtant cela est. Et quand nous, ami passionné de ce siècle, né au plus profond de ses entrailles, nous lui avons demandé la liberté de ne croire à rien, il nous l'a permis. Quand nous lui avons demandé la liberté d'aspirer à toutes les charges et à tous les honneurs, il nous l'a permis. Quand nous lui avons demandé la liberté d'influer sur ses destinées en traitant, tout jeune encore, les plus graves questions, il nous l'a permis. Quand nous lui avons demandé de quoi vivre avec toutes nos aïses, il l'a trouvé bon. Mais aujourd'hui que, pénétré des élémens divins qui remuent aussi ce siècle, nous lui demandons la liberté de suivre les inspirations de notre foi, de ne plus prétendre à rien, de vivre pauvrement avec quelques amis touchés des mêmes désirs que nous, aujourd'hui nous nous sentons arrêté tout court, mis au ban de je ne sais combien de lois, et l'Europe presque entière se réunirait pour nous accabler, s'il le fallait.

Cependant nous ne désespérons pas de nous-même en face de tous ces obstacles extérieurs. Nous nous confions à Dieu qui nous appelle, et à notre pays.

M. Lacordaire ne discute ici ni les lois ni la charte, il s'adresse à une autorité plus élevée que les lois et la charte, à l'opinion publique; et d'abord il fait observer que puisque malgré tous les obstacles les corporations religieuses existent, il faut qu'elles ne soient pas tant contre nature qu'on voudrait le faire croire. Et en effet, quel grand mal peuvent donc faire des personnes qui veulent se réunir pour prier et pour travailler ensemble? Le souvenir de quelques abus introduits dans les anciens couvens, est donc la seule cause de l'aversion que l'on aurait pour les nouveaux, mais la différence est bien grande entre les uns et les autres.

Ce qui trompe là-dessus quelques hommes droits, c'est la pensée toujours présente des anciens couvens. Autrefois les couvens faisaient partie de l'organisation civile. Objets d'envie par leurs richesses, ils débarrassaient les familles nobles du souci de leurs cadets et de la nécessité de doter leurs filles.

Une foule de vocations aidées par une industrie domestique, peuplaient d'âmes ennuyées et médiocres les longs corridors des monastères. Le peuple aussi se laissait prendre au bonheur de vivre derrière ces hautes murailles qui cachaient, croyait-il, une existence molle, devenue telle, en effet, bien souvent par la convoitise des gens du siècle. Tout cela est vrai, quoique peut-être exagéré : mais on oublie que cet ordre de choses est complètement détruit par le fait seul que l'état ne reconnaît plus les vœux religieux, et tel est l'objet véritable de la législation que l'on invoque contre les communautés. Elles ont cessé d'être des institutions civiles, et n'ayant plus dès lors d'autres liens que la conscience, la conscience les protège contre les abus qu'introduit toujours dans les choses saintes la main de la force. Aussi les communautés religieuses présentent en France depuis quarante ans un spectacle si pur et si parfait, qu'il faut un souvenir bien ingrat pour leur opposer les fautes d'un tems qui n'existe plus. La gloire de la France, dans ces quarante ans, est d'avoir reproduit toujours les choses qui ne doivent mourir jamais. Elle a été comme la nature qui renverse les vieux arbres où s'abritèrent les générations, mais qui conserve le germe, et en tire des troncs nouveaux où la postérité cherchera de l'ombre et des fruits. Il ne faut donc pas dire : la France est foulée aux pieds, puisque tout ce qu'elle a détruit reparaît ; il faut dire, au contraire : la France est victorieuse, puisqu'elle a conservé les germes dont l'anéantissement ne serait que l'acquisition de la stérilité, et qu'ils se développent avec des conditions nouvelles dans son sein rejuveni.

M. Lacordaire examine ici quels sont les élémens qui entrent dans la constitution des communautés religieuses. Il fait observer avec raison que les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance ne tendent qu'à réaliser les ardens désirs des meilleurs amis de l'humanité, les rêves des politiques les plus hardis.

Que désire l'homme qui aime son semblable, sinon que tous ses frères gagnent par leur travail un pain suffisant, que le mariage ne leur apporte pas la misère et la honte pour postérité, et qu'un sage gouvernement leur procure la paix sans la leur faire payer de la servitude ? Que rêve le politique le plus spéculatif, sinon une fédération universelle qui assure à tous les hommes l'égalité morale d'éducation et de fortune, qui, à cet effet, maintienne la population en harmonie avec la fécondité du globe, qui donne enfin le pouvoir aux plus dignes par l'élection, et l'obéissance aux moins dignes par la conviction. Ces désirs et ces rêves, le possible et l'improbable sont accomplis par la communauté religieuse.

Au moyen du vœu de pauvreté, tous les frères qui s'y sont assujétis deviennent égaux, quels qu'aient été dans le monde leur naissance et leur mérite. La cellule du prince est la même que celle du gardeur de porceaux. Et cette égalité n'a pas pour bornes les murs étroits du monastère, elle s'étend à toute l'humanité. De même que Dieu en prenant la forme humaine s'est fait l'égal de tous les hommes, le religieux en prenant la forme de la pauvreté s'est fait l'égal de tous les petits.

Par le sacrifice de la chasteté, il rend dans le monde un mariage possible à la place du sien ; il encourage ceux à qui leur fortune ne permet pas ce bien séduisant et onéreux. Car le célibat comme la pauvreté ne sont pas

de la création du moine : ils existaient tous deux avant lui, et il n'a fait que les élever à la dignité d'une vertu. Le soldat, le domestique, l'ouvrier nécessaire, la fille sans dot, sont condamnés au célibat. Mais quoi ? nous renvoyons nos serviteurs lorsqu'ils se marient, et nous chassons les moines parce qu'ils ne se marient pas !

Pour ce qui est de l'obéissance, M. Lacordaire fait voir que c'est là seulement qu'elle est vraiment libérale. En effet, on ne voit ni minorité qui ait seule le droit d'élection, ni majorité qui puisse opprimer la minorité.

Quand on parle de l'obéissance passive des religieux, il est évident qu'on ne s'entend pas. Si l'on veut dire que les religieux promettent d'obéir à tout ce qui tombera dans la tête de leur supérieur, c'est une erreur de fait ridicule : ils promettent d'obéir à un supérieur de leur choix en tout ce qui est conforme à la loi divine et aux statuts de leur ordre. Si l'on veut dire qu'ils obéissent avec un parfait acquiescement de leur intelligence et de leur volonté, c'est précisément ce qui affranchit leur soumission de tout caractère passif. Dans aucune société il n'existe d'aussi fortes barrières contre les abus du pouvoir, et d'aussi grandes garanties en faveur des citoyens.

(A continuer.)

ASILE DE LA PROVIDENCE.

Ainsi que nous l'avons annoncé, mardi prochain aura lieu la Bénédiction, par Mgr. Power, de la première pierre de la Chapelle de l'Asile de la Providence. Les Bénédictions ont toujours existé dans l'Eglise ; elles existaient déjà dans l'ancienne loi. Car depuis la chute d'Adam la maligne influence de l'ennemi du genre humain s'étant répandue dans toute la nature, il fallut l'éloigner par des prières, des exorcismes et des Bénédictions de tout ce qui devait servir à l'usage de l'homme et surtout au culte du Très-Haut. On bénit en outre la première pierre d'un monument, pour attirer la protection divine sur cette œuvre des hommes, sur cette pierre fondement de l'édifice et figure de la Pierre angulaire qui est J. C. Quel présage de bonheur en particulier pour ce saint Asile, que la Bénédiction du nouveau pontife ! quel doux souvenir pour ceux qui l'habitent, que celui d'avoir reçu les prémices de son Episcopat dans cette touchante cérémonie ! Ce jour sera de nouveau un jour d'édification et de joyeuse fête. C'est ainsi que l'Eglise ménage à ses enfans de douces et pures félicités dans la pompe de ses institutions et de son culte. C'est ainsi surtout que la charité a des secrets pour récompenser dès cette vie et au centuple ce que l'on fait pour elle.

L'Asile de la Providence ! Voilà donc un monument nouveau de la foi catholique et de la divine charité élevé dans ce pays ! Que de sentimens réveille en nous cet événement religieux ! Nous avons bien des fois entendu dans la bouche de personnes infiniment respectables des regrets douloureux d'un passé qu'elles croient perdu pour jamais. Les tems, les mœurs, la foi, la charité, la religion, elles assurent que tout cela est enveloppé dans un commun naufrage, et désespèrent entièrement de l'avenir. Nous nous inclinons devant cette douleur si noble et si sainte. Mais nous demandons pardon à ces frères désespérés si nous ne pensons pas comme eux. Nous ne

nous sentons pas le courage d'être les Jérémies de notre siècle ; nous sommes loin de croire à la ruine de la Jérusalem nouvelle, quoique souvent prédite ; nous croyons au contraire que les jours qui vont se lever seront de beaux et d'heureux jours ; nous nous sentons le besoin de les prédire, d'annoncer pour l'avenir des merveilles aussi grandes que celles dont on déplore la perte. Et notre foi et nos espérances en l'avenir sont sans bornes, parceque nous les appuyons sur la charité qui est plus grande que le monde, sur la charité qui ne meurt pas, sur la charité qui est plus puissante que la mort. A nos yeux il y a peu d'utilité à venir jeter le découragement dans les cœurs, quand on proclame soi-même le besoin de croire et d'aimer. Semblables à des ombres errant parmi des ruines et des tombeaux, vous glacez d'effroi le voyageur qui venait leur demander des souvenirs et des espérances. Vous n'avez plus d'espoir, vous croyez tout perdu, parceque vous voyez souvent le mal à la place du bien, parceque des hommes sont égarés, des œuvres saintes abandonnées, parcequ'il y a quelques places vides dans nos rangs. Mais vous oubliez donc que partout où se trouve l'homme, l'homme misérable et dégénéré, là aussi se doit trouver l'imperfection et la faiblesse ; mais vous devriez vous étonner davantage s'il en était autrement ; mais vous n'avez qu'à lever les yeux et vous verrez que le bien se trouve à côté du mal ; la foi et la piété à côté d'une coupable indifférence religieuse ; la charité et le dévouement à côté de l'avarice et de l'égoïsme, l'humilité et le désintéressement à côté de l'orgueil et de la richesse. Vous vous étonnez du mal, étonnez vous plutôt du bien : ne voyez vous pas qu'en exagérant le malheur des tems, vous proclamez vous mêmes ce qu'ont de merveilleux les œuvres qui s'opèrent sous nos yeux si nombreuses et si saintes, les hommes de toute terre et de toute nation dont nous admirons les efforts généreux et les dévouemens sublimes. Il n'y a plus de foi, il n'y a plus de charité, il n'y a plus de mœurs ! Il n'y a plus de foi, dites vous ? Mais regardez autour de vous : ne voyez vous pas les pertes que fait chaque jour l'hérésie ? pouvez vous compter les conquêtes de la foi ? Il n'y a plus de mœurs, dites vous encore ? Mais voyez donc ces admirables sociétés de l'empérance qui se répandent avec une si merveilleuse rapidité d'un bout de l'univers à l'autre ; mais voyez donc ces retraites, ces missions où l'on voit les plus grands pécheurs accourir et déposer avec larmes, aux pieds des ministres de Dieu, le fardeau de leurs désordres passés et les promesses les plus généreuses pour l'avenir ; mais voyez donc ce changement qui se fait autour de vous et qui frappe les regards des moins clairvoyans ! Il n'y a plus de charité ? mais qui donc multiplie ces établissemens destinés à tous les genres de bienfaits ; quelle est la main qui élève ces Asiles de la souffrance et de la pauvreté ; qui donne à la veuve et à l'orphelin le pain de l'aumône ; qui soutient le malade sur son lit de douleur ? Il n'y a plus de charité ? mais le nom seul de l'édifice que vous allez fonder, ce nom de Providence ne vous dit-il pas qu'il ne devra son existence ni aux calculs ni aux spéculations d'un froid égoïsme, et que la charité seule en fera tous les frais ; le nom de ces saintes filles qui vont lui dévouer leur vie, le spectacle de ce que font sous vos yeux leurs aînées en ce pays, la vue de toutes les bonnes œuvres, de tous les sacrifices, de tous les dévouemens qui vous environnent, ne proclament-ils pas assez haut une charité immense, universelle ? Oh ! ne dites plus qu'il n'y a pas

de charité : le monde est plein de la charité chrétienne ; voilà pourquoi nous ne désespérons pas du monde. Non, ne dites pas qu'il n'y a plus de vertu, que Dieu et sa religion vont s'exiler de la terre ! Laissez nous croire et espérer ; laissez nous notre confiance en notre siècle tout imparfait qu'il soit, notre espérance en des jours sereins et prospères, quoiqu'il y ait encore des nuages dans notre ciel. Car l'espérance, comme l'amour, c'est la vie ici bas, c'est le bonheur.

La Bénédiction de l'Asile de la Providence se fera immédiatement après la messe, que l'on chantera à huit heures et demie. Tout le monde sait que les assistans déposent leur offrande, en cette occasion, sur la pierre bénite. Nous avons la confiance que ces offrandes seront abondantes, l'emploi devant en être si utile et si saint, et que cette pierre recevra la consécration de l'aumône après avoir reçu celle des prières et des Bénédictions de nos premiers pasteurs.



PROPAGATION DE LA FOI.

A la messe pour la Propagation de la Foi, célébrée mardi dans l'église paroissiale de cette ville, M. Delaune, missionnaire du diocèse de Vincennes, fit une instruction analogue à la circonstance, et qui émit profondément son auditoire. Après avoir, dans un brillant exorde, développé ces paroles de son texte : Allez, enseignez toutes les nations ; il dit que ce ministère des Apôtres, la Propagation de la Foi, n'avait pas été interrompu. Il montra la croix parcourant successivement toutes les contrées du monde jusqu'à nos jours. Il indiqua trois principaux moyens dont Dieu se sert pour propager la gloire de son nom : ce sont la Prédication, la Prière et l'Aumône. Et dans une chaleureuse improvisation il montra cette succession d'apôtres portant partout l'Évangile, fécondant de leurs sueurs et souvent de leurs sang, la terre qu'ils venaient évangéliser. Il rappela à son auditoire que la prière avait toujours été en usage comme élément de succès dans la Propagation évangélique, et que St Paul recommandait souvent aux fidèles de son tems son ministère et ses missions. Il prouva enfin, que l'aumône datait aussi des siècles apostoliques ; et parlant des premiers chrétiens qui venaient déposer leurs richesses aux pieds des apôtres, il fit admirer la participation sainte et universelle aux mérites de l'apostolat, que donne l'aumône faite en faveur des missions. Il fit alors des souffrances et des privations des missionnaires de ce diocèse un tableau des plus pathétiques. On se sentait ravi d'admiration en même tems qu'attendri, en voyant tant de résignation et de dévouement à côté de tant de souffrance et de privation. La pénurie est si grande et les ressources sont si bornées dans ces contrées que, malgré le grand besoin d'ouvriers évangéliques, on regrette presque qu'ils soient si nombreux, parce qu'ils manquent souvent du nécessaire. L'Orateur termina par faire connaître les avantages de l'association pour la Propagation de la Foi. Nous ne doutons pas qu'ils n'engagent ses auditeurs à redoubler leurs aumônes et leur charité pour obtenir ces récompenses spirituelles dans leur plénitude.



DIPLOMATIQUE.

— Les lettres pontificales ont été appelées *bulles*, des *bulles bulle*, qui les

accompagnaient, dont la matière fut d'abord la cire, puis le plomb; de même que les anciennes chartes ont été appelées *sigilla*, des signes dont on les revêtait. Entre les moyens d'authenticité dont se servent les souverains pontifes, ils emploient dans leurs brefs un signe qu'on appelle l'*anneau du pêcheur*, *annulus piscatoris*, ainsi nommé de la figure de saint Pierre qu'on y voit représenté dans l'attitude qu'il avait, lorsque de sa barque il jeta ses filets à la mer. On appelle ces pièces *breves* parce qu'à raison de leur moindre importance, l'on n'y apporte pas à leur fabrication les soins qui président à la confection des bulles. Clément IV, qui fut élu pape en 1264, dit dans une lettre qu'il écrit à son cousin Gille le Gros: "Nous ne vous écrivons, ni à aucun de nos nôtres, *sous la bulle, sub bulla*, mais *sous le signe du pêcheur sub piscatoris sigillo*, dont se servent les pontifes romains dans leur correspondance privée." En effet, ce *signe du pêcheur*, *sigillum piscatoris*, n'était pas encore en usage dans les *breves*. Ce ne fut guère qu'au quinzième siècle que l'on se servit de l'anneau du pêcheur pour ces dernières pièces. Cet anneau est imprimé sur la cire, et non sur le plomb comme les autres signes, *sigilla*, des souverains pontifes.

CORRESPONDANCES.

M. L'ÉDITEUR,

J'ai lu avec plaisir dans votre intéressant journal, la leçon donnée au prédicant de Ramsay. Comme vous le faites remarquer, le fait est significatif; la honte qui s'est emparée de ces braves gens dès qu'ils ont appris leur réputation de protestans, prouve clairement que *Canadien* et *protestant* sont deux mots tout étonnés de se trouver ensemble. Je félicite les habitans de Ramsay de leur bon sens.

Mais s'ils ont été sages, leur prédicant a été bien peu charitable. Comment! aller les troubler, les séparer de tous leurs compatriotes, et pourquoi? pour leur faire abandonner la religion catholique, quoiqu'il sache bien ou qu'il doive savoir qu'on peut s'y sauver tout comme dans les autres, d'après le grand principe protestant que toutes les religions sont bonnes; pendant que les catholiques n'en disent pas autant de la sienne. Je traverse la glace: plusieurs hommes me disent, vous pouvez sans danger suivre ce chemin: quelques uns d'eux ajoutent seulement: oui, mais vous pouvez aussi suivre impunément celui-là; ce que ment les autres. Quel parti prendrez-vous? ne suivrez-vous pas le chemin que tout le monde reconnaît pour être sûr? et n'abandonnerez-vous pas le second qui, au dire de tous est le moins sûr? Et s'il s'agissait d'une destinée éternelle, combien plus sérieusement n'y faudrait-il pas songer? Or c'est le cas qui se présente. Le catholique est tranquille: sa religion lui apprend qu'il a la seule voie du salut. Les protestans ne le nient pas, ils désirent seulement qu'il partage avec eux. Un homme sage qui suivra-t-il? Bien insensé qui balancera.

Or, tels sont les aveux des protestans d'abord en général, par leur maxime qu'on peut se sauver dans toutes les religions, puis en particulier pour la religion catholique. Je puis pour l'édification de M. le prédicant lui citer quelques sentences et quelques faits qui prouvent ce que j'avance.

Et pour commencer par Luther, n'a-t-il pas écrit dans le traité contre la messe privée, que l'Eglise romaine est la véritable Eglise, la colonne et le soutien de la vérité, et le lieu très-saint.

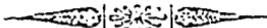
Calvin n'a-t-il pas dit que l'essentiel restait dans l'Eglise romaine, que St. Augustin qui a dit la messe pour sa mère, St. Grégoire pape, et St. Bernard, qui vante tant la Ste. Vierge, s'y sont sauvés.

Thorndyke, ministre anglican, n'a-t-il pas dit? Je déclare et je dois le déclarer franchement: je ne sache aucun article nécessaire au salut qui soit prohibé par l'Eglise romaine, aucun incompatible avec le salut qui soit prescrit par elle.

Mais j'aime encore mieux Mélancton, le chef de la Réforme en Allemagne après Luther, répondant à sa vieille mère catholique qui le consultait: continuez à croire et à prier comme vous avez cru et prié jusqu'à cette heure, et ne vous laissez pas troubler, par le conflit des disputes de religion; la nôtre est plus plausible, mais l'ancienne est plus sûre. Si M. le prédicant eût été aussi charitable que Melancton pour sa mère; il eut dit aux catholiques de Ramsay: Continuez de croire comme vous avez cru; votre religion est encore la plus sûre; mais il a préféré imiter Mélancton qui, après cette réponse, continua comme par le passé à arracher les pauvres catholiques à la religion la plus sûre. Je pourrais vous citer encore bien des auteurs protestans qui ont dit la même chose, on peut les trouver dans la *Discussion amicale*, lettre 2me. appendice 1er. Je veux pourtant dire un mot de deux princesses protestantes d'Allemagne qui se firent catholiques sur l'assurance écrite et signée de plusieurs ministres que leur salut n'était point compromis par ce changement. La même raison convertit Henri IV roi de France, le parti le plus sûr lui parut le plus sage. Je crois qu'il avait raison. Bien des gens, je présume, le croiront avec moi.

Je suis, M. l'Editeur,

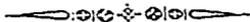
C. C.



Nous avons reçu, il y a quelque temps, un *Traité de prononciation de la langue française* à l'usage des Anglais, publié par le Docteur Meilleur, déjà si avantageusement connu du public; nous avons entendu louer cet ouvrage par des juges compétens. Ne pouvant l'apprécier par nous-même, nous nous contenterons de souhaiter un plein succès à cette nouvelle production nationale: et nous le souhaitons d'autant plus sincèrement que la condition de ce succès serait l'étude du Français par les Anglais de ce pays, résultat si désirable pour tous.

—Le *Sun* reproche comme un acte de folie ridicule au ministère tory d'avoir envoyé un évêque protestant à Jérusalem, où il ne reste peut-être pas dix personnes de cette croyance. Il conseille de faire revenir au plus vite cet évêque en Angleterre.—*Canadien*.

—La Correspondance sur le Puséysme au prochain Numéro.



L'ENFANT DE CHŒUR.

I

Sur la rive gauche de l'Aube et non loin de la petite ville d'Arcis, célèbre par les désastres qu'elle eut à essuyer durant la guerre d'invasion de 1814, il

est un village situé d'une manière pittoresque entre la rivière et les collines vmeuses qui semblent en dessiner le cours. Il a repris, depuis l'époque funeste dont nous venons de faire mention, l'aspect agréable et gai qu'il avait autrefois, et partout la main industrieuse des habitans a effacé les traces de dévastation et de deuil que les malheurs de la guerre lui avaient imprimés. Peu de temps après l'élévation de Napoléon à l'empire, une voiture s'arrêta un soir, à peu de distance du village, à la porte d'une maison alors habitée par une jeune veuve qui, sans être riche, avait cependant une certaine aisance qu'elle augmentait chaque année par son industrie et son économie. Suzanne Joubert, c'était son nom, avait perdu son mari par un de ces événemens douloureux et imprévus qui semblent ajouter encore aux regrets que cause une telle infortune : elle ne la supporta point avec une entière résignation ; mais elle rejeta avec horreur les propositions qu'on lui fit de contracter de nouveaux nœuds. Suzanne était aimée dans le village, quoique depuis son malheur elle vecût dans une solitude complète ; on ne la voyait guère que le dimanche à la messe, où elle ne manquait jamais d'assister dans son costume de veuve, qu'elle n'avait point voulu quitter. Elle était bonne et charitable, mais vive et emportée, et le curé du village eut seul le pouvoir de lui faire entendre des paroles de consolations. On fut donc d'autant plus surpris de la visite extraordinaire que recevait Suzanne Joubert ; car un riche et brillant équipage ne s'arrête pas impunément à la porte d'une ferme, dans un pays dont aucun habitant n'a de relations qui fassent trouver cette circonstance toute naturelle.

On glosa beaucoup à la Croix-Blanche, c'est le nom que nous croyons devoir donner au village où vont se passer les événemens de cette histoire ; mais on se perdit en conjectures sur cette étrange visite. Ce fut bien autre chose quand, le dimanche suivant, Suzanne conduisit à la messe un bel enfant, âgé d'environ cinq ans, et vêtu avec assez d'élégance pour qu'on pût supposer qu'il appartenait à de riches parens. Nul n'avait garde de questionner Suzanne à ce sujet : on savait qu'elle était peu disposée à faire de ses affaires privées un sujet de conversation ; on sut cependant, quoique d'une manière assez vague, que l'enfant s'appelait Séraphin, ou que du moins Suzanne l'appelait ainsi. Cette circonstance parut un moment lui faire oublier ses chagrins ; ses traits, habituellement pâles et mélancoliques, s'animent d'un vif incarnat, et elle redevint belle comme avant son veuvage. On remarqua aussi que le curé, le ligne M. Benoît, que son noble caractère, sa piété éclairée, son zèle pour son troupeau, mettaient à l'abri de toute médisance, allait plus fréquemment à la ferme de Suzanne, et l'on en conclut qu'il avait bien voulu se charger de l'éducation de l'enfant. Tout s'oublie, même au village, où l'uniformité de la vie engendre le caquetage et les sots propos ; et les gens de la Croix-Blanche s'habituerent à voir Séraphin sans s'occuper des circonstances qui l'avaient amené parmi eux, comme ils s'étaient habitués à la solitude dans laquelle Suzanne, autrefois communicative et joyeuse, passait désormais sa vie.

Deux années s'écoulèrent ainsi : Séraphin grandissait en révélant les plus heureuses dispositions ; il paraissait tendrement aimer Suzanne et profitait avec une rare intelligence des leçons de M. Benoît ; mais cet enfant était

habituellement triste et silencieux : il semblait né pour l'étude et la méditation ; durant les instans qui n'étaient pas consacrés à ses leçons, il allait s'asseoir sous les saules qui bordent les rivages de l'Aube, et il paraissait tomber dans une sorte de ravissement extatique au sein de la riante scène de la nature qui l'environnait. Son cœur s'ouvrait avec une douce prédilection aux inspirations de la religion. Suzanne l'avait habitué à faire à haute voix sa prière ; et lorsque, agenouillé devant la petite croix en bois ornée de bûis bénit, suspendue au chevet de son lit, il priait pour son père et sa mère, qu'il ne connaissait point sous d'autre nom, sa voix prenait un accent particulier de sensibilité et d'harmonie, et souvent des larmes inondaient son visage. Il était d'une beauté ravissante ; mais dans ce moment une haute et sublime inspiration embellissait ses nobles traits et justifiait le nom que lui avait donné Suzanne. Le bon curé, qui s'attachait tous les jours davantage à son jeune élève, avait pensé que, dans l'intérêt de sa santé et en même temps pour dissiper la profonde tristesse dans laquelle il paraissait toujours plongé, il devait se livrer à quelques exercices physiques comme tous les jeunes gens de son âge, dont il n'avait jamais paru qu'il désirât partager les jeux. Il obéit néanmoins, se mêla, évidemment pour être agréable au curé et à Suzanne, aux joyeuses bandes des enfans du village qui parcouraient, en remplissant l'air de leurs cris, comme une volée d'étourneaux, les collines voisines et les bords verdoyans de l'Aube. Il leur prouva plusieurs fois qu'il ne manquait ni de force ni d'adresse, et plusieurs de ceux qui voulurent le railler eurent à se repentir de leurs attaques ; mais ces plaisirs du premier âge n'avaient point d'attraits pour lui. Comme ses compagnons, il était habile à la course et à la lutte ; il savait franchir les haies et les larges fossés ; il savait monter en peu de temps jusqu'aux branches les plus élevées des poiriers ; mais Séraphin se séparait comme malgré lui de ses bruyans et aventureux amis. La solitude paraissait avoir pour lui un charme inexprimable. Le pauvre enfant ! quelles pensées pouvaient agiter son jeune cœur, lorsque assis auprès de quelques vieux arbres, il levait les yeux vers le ciel comme pour y chercher cette douce paix qu'il ne trouvait pas autour de lui.

Deux années se passèrent encore ; mais alors la sombre mélancolie qui avait un moment abandonné Suzanne ramena de nouveau la pâleur sur son visage : souvent Séraphin la surprit sous le be ceau du jardin qui avoisinait sa maison, versant d'abondantes larmes et demandant à Dieu de la rappeler à lui. L'enfant pleurait avec elle, puis il prenait ses mains, les couvrait de baisers, et cherchait en vain dans sa tendresse pour elle, et dans sa jeune raison, les consolations qu'il aurait voulu donner à sa mère adoptive. Hélas ! ce fut en vain : Suzanne avait été frappée d'un coup trop cruel, sa blessure s'était ouverte, elle devait succomber. Un changement aussi prompt qu'effrayant s'opéra en elle, et des symptômes trop certains annoncèrent sa mort prochaine. Le curé ne la quitta pas dans ces momens solennels où le chrétien mourant n'appartient déjà plus à ce monde que par la douleur. Enfin, profitant d'un instant où Séraphin était allé dans le jardin pour cacher ses larmes à sa bienfaitrice, la malade se souleva péniblement sur son lit et s'adressant au curé : " Mon père, lui dit-elle d'une voix défaillante, j'ai compté sur votre charité pour que le jeune ange qui m'a été confié ne demeure pas

sans protecteur sur cette terre quand je ne serai plus. *Le secret de ses parens ne m'appartient pas, et je ne puis le confier même à vous qui venez de m'ouvrir le ciel, et lui ne devra peut-être jamais le connaître. Qu'il vous suffise de savoir que j'ai été la sœur de lait de sa noble mère, et que mon Séraphin est son fils légitime... N'est-ce pas que vous n'abandonnez point au monde cette créature si douce et si bonne ? C'est le fruit d'un hymen malheureux ; mais un jour, je l'espère et je le demande à Dieu au moment de paraître devant lui, on viendra le réclamer.... O mon père ! faites qu'aucune malédiction ne puisse outrager ma tombe...*

—Je prends devant Dieu et les hommes l'engagement que vous me demandez, répondit le curé : votre enfant adoptif deviendra le mien....

—Mon Dieu ! que votre nom soit béni, s'écria Suzanne, je n'ai plus qu'à m'en aller à vous..."

Dans ce moment, Séraphin vint s'agenouiller devant le lit de la mourante; elle retrouva assez de force pour lui sourire et pour le bénir, puis elle tomba dans une profonde léthargie et rendit le dernier soupir.

II

Près d'une année s'était écoulée depuis cette triste journée. La douleur de Séraphin avait été grande ; mais la voix de la religion, dont il comprenait déjà les enseignemens et les consolations sublimes, pénétra dans son cœur et y versa cette résignation paisible et mélancolique dont elle a le secret. Deux fois par jour l'enfant allait prier sur la tombe de sa bienfaitrice ; il allait arroser les fleurs que ses jeunes mains y avaient plantées, et dès-lors il ne fut plus possible de lui faire partager les jeux de ses anciens compagnons. Il se livrait à l'étude avec une ardeur sans exemple et ne la quittait que pour aider son pieux précepteur dans les fonctions de son saint ministère. Un jour cependant le curé emmena Séraphin à la promenade : ils étaient sur les bords de l'Aube, dont les flots paisibles et purs réfléchissaient les derniers rayons du soleil. Le temps était calme et le ciel pur.

—Séraphin, dit le curé, j'ai voulu vous mettre en présence de cette merveilleuse scène dans laquelle éclate la puissance de Dieu, parce que j'ai à vous parler de choses graves. Ecoutez, mon fils, répondez-moi avec votre cœur... Oh ! ne rougissez pas ainsi : je sais que le mensonge n'a jamais souillé vos lèvres ; mais vous pouvez être entraîné par le sentiment de la reconnaissance à me faire une réponse telle que vous ayez un jour à vous en repentir : c'est votre pensée intime que je veux connaître.

—Mon excellent père, s'écria Séraphin avec émotion, puis-je donc en avoir une seule que vous ne connaissiez déjà ?... Je suis bien malheureux, si vous doutez de moi.

—Non, mon enfant, reprit le curé, je suis habitué à lire dans votre âme, et, ne soyez point orgueilleux de cela, il n'y en a pas de plus pure parmi les anges ; mais c'est à votre raison que je dois parler aujourd'hui. Séraphin, je ne connais point vos parens mieux que vous-même ; vous en avez été séparé par des circonstances qui doivent être bien graves, car je suis certain qu'ils vous aiment tendrement. Un jour, et Dieu vous doit cette récompense : de vos douces vertus, ils se souviendront de vous, ils vous ouvriront leurs bras, ils viendront me demander un compte sévère de votre éducation. Vous

êtes avancé dans vos études ; mais il vous reste à acquérir beaucoup de connaissances sur lesquelles je n'ai que de faibles notions et qui sont utiles dans le monde, où je ne doute pas que vos talens et l'élevation de vos sentimens ne vous appellent à jouer un rôle distingué. Mon dessein est de vous envoyer au lycée de Reims.

—Me séparer de vous ! s'écria Séraphin. Non, mon père, non ; cela n'est pas possible, n'est-ce pas ? Vous ne voulez pas que je meure.

—Enfant, dit le curé attendri, ne m'avez-vous donc pas compris ? Ne voyez-vous pas que cette séparation, aussi cruelle pour moi que pour vous, est une preuve de ma vive tendresse ? ... Voulez-vous que je dispose de votre avenir ?

—Mon avenir, oh ! Dieu ne veut pas qu'il soit remis en d'autres mains que les vôtres... Mon père ! mon père ! ne m'abandonnez pas.

—Réfléchissez bien, Séraphin, mon enfant chéri, le moment est venu pour vous de choisir une carrière.

—Une carrière !... ô mon père ! s'écria Séraphin avec enthousiasme, celle qui s'ouvre devant moi aujourd'hui n'est-elle pas la plus belle qu'un homme puisse suivre ? Elevé par vous aux pieds de l'autel, je veux m'y rendre digne de recevoir un jour la mission que vous accomplissez ; il n'y a pas d'autre ambition dans mon cœur. Qu'ai-je besoin pour cela des connaissances dont vous parlez ? faire le bien comme vous, prier et consoler les affligés, n'est-ce pas toute la science que Dieu exige de ses ministres ?

—Cher enfant ! reprit le curé d'un ton grave, est-ce bien là votre détermination dernière ? Songez que Dieu vous entend, et que c'est vous qu'il punira si jamais vous veniez à vous repentir et à vous plaindre de ma faiblesse pour vous.

—Oh ! jamais, mon père !... bénissez-moi et exaucez mes prières.

—Séraphin, je vous bénis et je reçois vos vœux comme l'expression pure et vraie de vos plus chers désirs.

Séraphin se précipita dans ses bras, et dès le lendemain il quitta ses vêtemens laïques pour prendre ceux de son noviciat au saint ministère ; ses études furent dirigées vers le but qu'il avait choisi pour sa vie. Pendant quatre ans l'enfant de cœur accomplit avec un zèle qui ne se ralentit point tous les devoirs qui lui étaient imposés : sa piété et sa charité les dépassèrent souvent. Si quelquefois le bon curé était obligé de lui adresser quelques réprimandes paternelles, c'était seulement pour modérer son zèle et pour lui apprendre qu'il ne faut pas donner à Dieu plus qu'il ne nous demande. En grandissant, Séraphin développa les brillantes qualités dont il avait plu à Dieu de déposer le germe dans son cœur. Chargé par le curé d'instruire les jeunes garçons du village, il accomplissait ce devoir avec autant d'intelligence que de bonheur. Doux, tolérant et charitable, il était aimé de tous ; ami des pauvres et des malades, il consacrait aux premiers le produit de ses éparpnes, aux autres ses nuits et ses jours ; on venait de loin pour le voir, et l'enfant de cœur de la Croix-Blanche, l'humble Séraphin avait acquis dans toute cette partie de la Champagne une réputation de sainteté qui faisait la joie de son bienfaiteur, de son père adoptif. A cette époque Séraphin n'était plus un enfant, c'était un grand et beau jeune homme, mais simple et

molesté ; il paraissait ignorer de quels avantages Dieu l'avait doué. Quand le curé le louait de quelque belle action, il baisait sa main et s'écriait douloureusement : “ Pourquoi ma bonne Suzanne n'est-elle pas là ? ”

C'était au milieu de l'année 1811 : le moment était venu où Séraphin devait cependant se séparer du curé ; l'enfant de chœur allait entrer au séminaire pour se préparer à recevoir les ordres. Un matin une chaise de poste s'arrêta devant l'ancienne maison de Suzanne Joubert, occupée maintenant par quelques-uns de ses parens qui avaient été ses héritiers. Quelques instans après, la voiture traversa rapidement le village et entra dans la cour du presbytère. Il en descendit un homme d'une taille élevée, d'un extérieur noble et imposant, et qui portait le costume d'un haut grade militaire. Ce fut Séraphin qui le reçut.

—“ Monsieur Benoît ? dit l'étranger rapidement.

—“ Veuillez entrer, monsieur, répondit l'enfant de chœur ; il est chez lui dans ce moment.”

Ce personnage paraissait inquiet et troublé, et Séraphin éprouva un serrement de cœur inexprimable lorsqu'il le vit entrer dans le presbytère. Les regards de cet étranger s'étaient un moment arrêtés sur lui, et il avait fait un étrange signe de mécontentement en disant à voix basse : “ Impossible ! ” Etait-ce donc pour lui qu'il venait au presbytère ? Qui était-il ? que lui voulait-il ? Une foule de pensées tristes et tumultueuses surgirent aussitôt dans l'esprit de Séraphin ; une larme vint mouiller sa paupière, son cœur se serra, une émotion indéfinissable l'agita. Ses perplexités ne durèrent pas long-temps : il n'y avait pas dix minutes que l'étranger était enfermé avec le curé, lorsque la voie de ce dernier appela Séraphin : son cœur battit plus fort ; il monta lentement l'escalier qui conduisait au salon ; la porte en était ouverte, et il vit le curé, assis et à demi renversé sur son fauteuil, qui tenait un mouchoir sur ses yeux ; l'étranger, le coude appuyé sur une table, promenait autour de lui son regard fier et impatient... Tous deux se levèrent quand Séraphin parut.

—“ Séraphin, dit le curé d'une voix attendrie, la volonté de Dieu détruit aujourd'hui votre ouvrage et le mien ; il vous rappelle au monde, il vous rend une famille et un rang... Voici votre père...”

—“ Mon père !... ” s'écria le jeune homme en pâlisant, puis il salua l'étranger avec respect, et se jeta dans les bras du curé.

—“ Qu'a faites-vous, mon enfant ? dit M. Benoît ; ne vous ai-je pas dit que M. le général comte d'A..... était votre père ?

—“ Je ne suis nullement offensé, monsieur le curé, répondit le général avec dignité, de la conduite de ce jeune homme ; elle est toute naturelle ; il ne me connaît encore que par un abandon qui a dû lui paraître bien cruel quand il a eu assez de raison pour comprendre sa position.... Pauvre Charles ! nous te ferons oublier les chagrins de ton enfance : une mère tendre et bonne l'attend pour te nommer son fils, pour te presser sur son cœur... elle sera fière de toi. Sais-tu que tu lui ressembles, Charles ?... et moi qui suis ton père, ne me diras-tu rien, ne me pardonnes-tu pas ?... ”

—“ Oh ! monsieur... mon père, dit le jeune homme en recevant les embrassemens du général, le ciel m'est témoin du bonheur que j'éprouve en

apprenant que j'ai le bonheur de vous appartenir ; mais une inquiétude cruelle me dévore en même temps : que voulez-vous faire de moi ? ”

Le curé baissa la tête en croisant les bras sur sa poitrine.

—“Charles, répondit le général, des circonstances que tu connaîtras bientôt t'avaient privé des caresses et des soins de tes parens, pour qui ta naissance avait été cependant un jour de joie et de bonheur. Ne veux-tu pas répondre aujourd'hui à leurs plus chers désirs ? ne veux-tu pas essayer des larmes qui coulent depuis dix-huit ans ?

—“Quitter ce pays et pour toujours ! s'écria Charles, quitter mon père adoptif, la paix et le bonheur ! ô jamais ! jamais !... ”

—“Il le faut cependant, et à l'instant même, répliqua le général avec douceur, mais avec fermeté.... Charles, quand tu seras au sein de ta famille, tu comprendras les devoirs qui te sont imposés : tu ne peux suivre la carrière que tu avais choisie, j'attends de toi ce dévouement à ma volonté : tu ne commenceras pas à démentir par une désobéissance à ton père les sentimens religieux dont tu parais animé.... ”

—“Vous l'entendez, mon fils, dit le curé ; la voix d'un père est celle de Dieu même. Vous seriez indigne du saint ministère auquel vous désiriez vous vouer si vous osiez lui résister. Que la volonté de Dieu soit faite ! Adieu, mon Séraphin, mon fils bien-aimé ; obéissez à votre père, et songez quelquefois dans le monde à celui qui a eu pour votre enfance sa tendresse et son amour.

—“Mon père, bénissez-moi, ” reprit Charles, après un moment de silence et d'hésitation, en s'agenouillant devant le curé qui posa sur sa tête ses mains tremblantes ; puis il se leva et dit avec effort au général : “ Monsieur, je suis à vos ordres.... ”

Un instant après, la chaise de poste entraînait l'enfant de chœur loin de la Croix-Blanche.

A CONTINUER.



—Détruire les idées de l'immortalité de l'âme, c'est ajouter la mort à la mort. MME. DE SOUZA.

—La croix est l'étendard de la civilisation. M. DE CHATEAUBRIAND.

A V I S

EST DONNÉ par les présentes que le BUREAU DU RÉGISTRATEUR POUR LE DISTRICT DE MONTRÉAL, s'ouvrira LUNDI, le 9 du courant, dans les APPARTEMENS dernièrement occupés par Messieurs Mc.Cord et MacKay, avocats, dans la Maison de la SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE, Petite Rue St. Jacques. Pendant la présente semaine, les affaires continueront de se faire au Bureau Rue Notre-Dame.

EDWD. DOWLING.

Régr. Montréal.

PUBLIÉ PAR J. C. PRINCE, PTRE. DE L'ÉVÊCHÉ. } MONTREAL
 IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET, IMPRIMEUR. } RUE ST. DENIS.